

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2262

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

517 530 176 RCS Nanterre.

HIGHTEAM.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 50000.00 EUR.

Adresse : 17, Rue Delabordere, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION emagine Consulting SARL Société à responsabilité limitée Au capital de : 600 608,00 EUR Siège social 4 Place des Vosges 92400 Courbevoie N° RCS 398 732 263 RCS Nanterre, est société absorbante HIGHTEAM Société par actions simplifiée Au capital de : 50 000,00 EUR Siège social 17 Rue Delabordere 92200 Neuilly-sur-Seine N° RCS 517 530 176 RCS Nanterre, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 14.721.333 € Passif : 10.918.352 € Rapport d'échange des droits sociaux : La Société Absorbante détenant préalablement à la signature du présent traité de fusion l'intégralité des actions représentant le capital social et les droits de vote de la Société Absorbée et s'engageant à les conserver jusqu'à la Date de Réalisation Définitive de la Fusion, il ne pourra être procédé à l'échange des actions de la Société Absorbée contre des parts sociales de la Société Absorbante. Il n'y aura pas lieu d'établir de rapport d'échange. Il n'y aura pas non plus lieu à émission de parts sociales nouvelles de la Société Absorbante, ni à augmentation de son capital social. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre la valeur nette des actifs apportés par la Société Absorbée soit 3.802.981 euros et la valeur comptable d'inscription des titres de la Société Absorbée dans les livres de la Société Absorbante soit 41.352.000 constituera le mali de fusion de 37.549.019 euros. Date du projet commun de fusion : 7 novembre 2025 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : le projet de fusion a été déposé au RCS de Nanterre le 10 novembre 2025 pour la société EMAGINE CONSULTING SARL et pour la société HIGHTEAM.